



Communiqué de presse

Delémont, le 2 septembre 2011

« Delémont marée basse » : début des travaux « En Dozière »

La Cour administrative du Tribunal cantonal a accordé la levée partielle de l'effet suspensif lié aux recours formés contre la décision du Canton du 1er mars 2011 approuvant le plan spécial n°73 « En Dozière ». Les travaux prévus sur ce secteur peuvent dès lors commencer.

Quatre ans d'études et de procédures ont été nécessaires pour obtenir toutes les autorisations permettant le début du chantier. Avec la récente décision de la Cour administrative du Tribunal cantonal dans la procédure liée au plan spécial « En Dozière », accordant la levée partielle de l'effet suspensif, les travaux de protection contre les crues peuvent commencer dans la région de la Grande Ecluse, du camping et du Centre professionnel.

Les travaux d'abattage constituent la première étape et commenceront le lundi 5 septembre 2011. Ces derniers, nécessaires pour permettre la stabilisation des berges de la Sorne, auront un impact visuel important dans un premier temps, puisque la majeure partie du cordon boisé sera renouvelée.

Le chantier devrait être terminé en juin 2012, sous réserve des conditions météorologiques.

Ces travaux impliqueront la fermeture de la passerelle sur la Sorne à l'amont de la Grande Ecluse. Des déviations seront donc mises en place sur les itinéraires piétonniers et cyclables concernés.

A noter qu'un suivi environnemental du chantier garantira la mise en place et le contrôle des mesures pour limiter les nuisances, notamment concernant le bruit et les poussières.

Des informations complémentaires sur le projet « Delémont marée basse » sont disponibles sur le site internet communal. En cas de questions ou de remarques, vous pouvez également contacter le Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics qui est votre répondant pour ce chantier.

Nous remercions d'ores et déjà la population, les voisins directement concernés et les usagers des itinéraires piétonniers et cyclables pour leur collaboration dans le cadre de ce chantier.

« Delémont marée basse » : poursuite du processus participatif

La concertation reste bien entendu au cœur du projet « Delémont marée basse ». Les principes retenus pour ce deuxième semestre 2011 sont les suivants :

- Intégration des milieux concernés dans le suivi du chantier sur le secteur « En Dozière »
- Visites de chantier du groupe de concertation accompagnant l'ensemble du processus
- Participation du groupe de concertation aux différentes phases de projet actuellement en cours sur les secteurs « Centre-ville » et « Morépoint »

Les citoyens intéressés sont invités à participer à cette démarche. Les personnes intéressées peuvent simplement s'annoncer au Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (032/421.92.92 ou uetp@delemont.ch).